

**SESSIONI URDINARIA DI U 2021**

**RIUNIONI DI U 21 D'UTTOVI DI U 2021**

**N° 2021 /M2/ 53**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA JEAN-ALAIN TARELLI  
À NOMU DI U GRUPPU « GHJUVENTU DI U CENTRU DRITTU »**

**Ughjettu : Gestion et maîtrise des flux migratoires en Corse**

M. le Président du Conseil exécutif,

D'après les chiffres de l'INSEE, la population actuelle en Corse est de 335 000 habitants (2017). Elle serait de 385 000 en 2050. Aujourd'hui les chiffres semblent aller au-delà, si nous conservons le rythme actuel.

Comme de nombreux corses, je m'inquiète de la gestion des flux migratoires internationaux, et, à plus forte raison pour notre territoire au centre de la mer Méditerranée.

Au vu des nombreux bouleversements que produisent et produiront les flux de populations sur l'île, j'aimerais vous interroger sur plusieurs points qui me semblent essentiels.

A raison de plusieurs milliers de personnes qui arrivent chaque année, qu'est-il fait en matière d'assimilation ? Nous ne sommes pas sans savoir, que de nombreux programmes pour la culture et la langue corse sont proposés. Mais est-ce suffisant quand on voit des classes où le nombre de corses d'origine peut se compter parfois sur les doigts d'une main ? Le contrôle de la démographie a toujours été un enjeu essentiel dans le maintien des sociétés. Alors n'y aurait-il pas un risque pour la population dite autochtone de se retrouver en infériorité numérique sur sa propre terre ?

Je voudrais ainsi concentrer mes questions sur les ressources pour la population de l'île :

J'aimerais tout d'abord parler d'agriculture. A l'échelle de la Corse l'agriculture ne peut couvrir actuellement que 10 % de l'alimentation des habitants de l'île. Et en parallèle de nombreux jeunes agriculteurs rencontrent de grandes difficultés pour trouver des aides et monter des dossiers, laissant ainsi de nombreux agriculteurs sans possibilités, faute de pouvoir se lancer. Ces terrains agricoles parmi les moins chers en moyenne par rapport au Continent sont ensuite rachetés par des promoteurs immobiliers.

Quant à la gestion de l'eau et du réchauffement climatique, aujourd'hui nous voyons (encore cet été) que de nombreux endroits de l'île sont soumis à des restrictions. Quand sera-t-il quand la population sera plus nombreuse et le réchauffement climatique, plus présent. Les installations présentes et celles prévues pourront-elles supporter le choc ?

Au passage, j'ouvre ici une petite parenthèse en m'interrogeant sur la possibilité qu'une augmentation de population tende à régler le problème des déchets sur l'île.

Alors ma question principale est la suivante : face aux nombreux enjeux vitaux que rencontre et rencontrera la Corse dans ce siècle, cette immigration prévue est-elle une chance ou un fardeau ? Même si cela n'est pas de la compétence directe de la Collectivité de Corse, quelle est votre orientation politique sur ce défi crucial du 21ème siècle ?

Les locaux doivent se priver et se pousser pour "laisser de la place" en y perdant en qualité de vie et en possibilité de développement ?

Est-ce un bienfait pour la Corse au détriment d'une solide politique d'assimilation ?

Je vous remercie.